

## **DBV Technologies**

Société Anonyme

Green Square - Bât. D  
80/84, rue des Meuniers  
92220 Bagneux

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 23 juin 2015  
28<sup>ème</sup> résolution

BECOUCHE  
1, rue de Buffon  
49100 Angers

Deloitte & Associés  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **DBV Technologies**

Société Anonyme

Green Square - Bât. D  
80/84, rue des Meuniers  
92220 Bagneux

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 23 juin 2015 – 28<sup>ème</sup> résolution

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'annulation par votre société, dans les conditions prévues à l'article L. 225-213 du Code de commerce, de ses propres actions, reçues dans le cadre de l'opération de fusion par voie d'absorption de la société Phys Participations soumise à la 22<sup>ème</sup> résolution de votre Assemblée générale, et sous réserve de l'adoption de cette résolution.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de 1 996 302,90 euros à 1 966 177,90 euros, sous réserve de l'adoption de la 22<sup>ème</sup> résolution de votre Assemblée générale.

Angers et Neuilly-sur-Seine, le 2 juin 2015

Les Commissaires aux comptes

BECOUBE



Sébastien BERTRAND

Deloitte & Associés



Fabien BROVEDANI